



Prévention des violences et du harcèlement

publié le 06/12/2018

Intervention de M. Tsara



Visionnage d'un film et dialogue avec les élèves

Mardi après-midi, les élèves des deux classes de 6e du collège ont bénéficié de l'intervention de M. Tsara, intervenant de l'Equipe Mobile de Sécurité (EMS) Charente et ancien gendarme, qui a fait le point avec eux sur la notion d'infraction à la loi.

Suite au visionnage du film *Kévin*, réalisé par la Préfecture de police de Paris, les élèves ont catégorisé avec l'aide de M. Tsara, les différentes infractions : contravention, délit, crime.

Un rappel de la loi et des sanctions prévues a clos l'échange avec les collégiens.

Sensibilisation au harcèlement

Initiée par Madame Figueras, infirmière scolaire, et Madame Rippe, principale du collège, cette action complète le travail commencé en Aide Personnalisée (AP) sur le thème du harcèlement.

Précédemment, les élèves ont travaillé sur l'exposition *Non au harcèlement scolaire !* par le biais d'un questionnaire.

La lecture à voix haute du roman d'Arthur Ténor, *L'enfer au collège*, prolonge la compréhension du phénomène de harcèlement.

Participation au [Prix Non au harcèlement](#)

Pour clore cette sensibilisation et afin de prévenir les comportements, les trois groupes d'AP réaliseront collectivement une affiche, les rendant "acteurs de la prévention"* dans le cadre du Prix Non au harcèlement 2018-2019.